Zone bleue gratuite

mode d'emploi

À faire

- **Lorsque vous stationnez sur une place en zone bleue,** indiquez votre heure d'arrivée sur le disque et positionnez celui-ci visiblement derrière votre pare-brise. Vous êtes tranquille durant 1h30.
- **Si vous pensez en avoir pour plus d'1h30,** ayez le réflexe de vous garer dans les parkings de proximité.

À ne pas faire

- **Oublier de mettre votre disque en zone bleue**
- **Dépasser l'heure autorisée**
- **Tricher sur l'heure d'arrivée**
- **Croire que le disque protège des sanctions,** lorsque l'on est mal garé (double file, stationnement interdit, sur un trottoir, un passage piétons, une place réservée...)

Vous risquez une amende de 17 euros

Où acheter un disque ?

- **La Maison de la presse :** pignon droit de l'Hôtel de Ville
- **Tabac le Ci-clope :** place Jean-Jaurès
- **Le Havanitos :** place Jean-Jaurès
- **La petite presse :** rue Anatole-France
- **Librairie presse :** 23, avenue Frédéric-Mistral
- **Presse Lena :** CC Les portes du muscat, avenue du Maréchal-Juin

Retrouvez la liste des points de vente sur www.ville-frontignan.fr

Zone 30

ce qu'il faut savoir

Ces panneaux indiquent le début et la fin de la **zone 30**.

La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.
La cohabitation de tous les usagers de la rue devient possible.

La circulation à double sens est autorisée pour les cyclistes sur toutes les voies à sens unique.

Où se situe la zone 30 ?

- avenue de la Résistance
- avenue de la Liberté
- avenue des Vignerons
- coeur de ville
- rue de l'Artisanat
- rue de l'Industrie
- rue des Prés-St-Martin
- quai Voltaire prolongé
- rue du Carignan
- rue des Carrières
- haut de l'avenue du Général-de-Gaulle
- rue Anatole-France
- rue des Pielles
- rue Vincenot
- avenue d'Ingril
- avenue des Lierles

les bons réflexes

Piétons
Restez vigilants : avant de traverser, pensez à bien regarder à gauche et à droite.

Cyclistes
- Laissez la priorité aux piétons et ne circulez pas sur les trottoirs.
- Adaptez votre conduite à la présence de véhicules lorsque vous circulez en sens inverse.
- Roulez à droite et respectez toutes les règles du code de la route : feux tricolores, stops, priorités à droite...

Utilisez de préférence les stationnements vélo gratuits (130 places) :

- avenue Frédéric-Mistral
- rue Aristide-Briand
- rue Anatole-France
- boulevard Gambetta
- rue député Lucien-Salette
- place de l'Hôtel de Ville
- place Jean-Jaurès
- place du Château
- bd de La République
- plan du Bassin
- quai Voltaire
- boulevard Victor-Hugo
- square du Muscat
- place Gabriel-Péri
- avenue du maréchal Juin

Automobilistes
- Laissez la priorité aux piétons.
- Ne stationnez pas sur les trottoirs, ni sur les aménagements piétons et cyclables.
- Pensez à regarder à gauche et à droite en sortant de votre garage ou de votre stationnement.
- Vérifiez qu'aucun cycliste n'arrive avant d'ouvrir votre portière.

graphisme : sophie Vinuales 06 09 18 57 75

Mieux stationner et circuler pour mieux profiter du centre ville

2012

Frontignan la Peyrade
laville envie

Informations :
04 67 18 50 00
www.ville-frontignan.fr

Zone bleue gratuite

ce qu'il faut savoir

Les avantages

• **Le stationnement reste gratuit partout.** 501 places sont réglementées - 461 en centre ville et 40 dans le quartier de La Peyrade, dont 28 réservées aux personnes handicapées. Vous avez droit à 1h30 de stationnement gratuit dans le centre-ville.

• Avec le disque, c'est simple, il n'y a qu'à se garer et afficher son heure d'arrivée. Pas de tickets à aller chercher.

• Plus de voitures ventouses qui empêchent de se garer à proximité des commerces ou des services publics.

• Le centre ville est plus vivant et respire davantage, l'accès à vos commerces de proximité et à vos services publics ou de santé est facilité.

• En soirée, le week-end et les jours fériés… hors des tranches horaires de la zone bleue, les habitants du centre ville peuvent stationner où ils veulent.

• **Plus de 1 800 places** de parking libres et gratuites à proximité du centre-ville sur lesquelles vous pouvez stationner toute la journée.

Comment se repérer ?

Ce panneau indique que vous êtes en **zone bleue** et que vous devez utiliser votre disque.

Fin de **zone bleue**
Attention toute les places de la zone bleue ne sont pas marquées au sol.

Quand s'applique la zone bleue ?

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, hors jours fériés. Le jeudi matin, jour de marché, ou les jours de manifestations, les places de la zone bleue inclues dans les périmètres d'interdictions de stationner et de circuler sont aussi concernées.

Où se renseigner ?

• Accueil de l'Hôtel de Ville **04 67 18 50 00**
• Office de tourisme **04 67 18 50 04** (rue du député Lucien-Salette)
• Poste de police municipale **04 67 18 51 40** (place de la vieille poste)
• **www.ville-frontignan.fr**

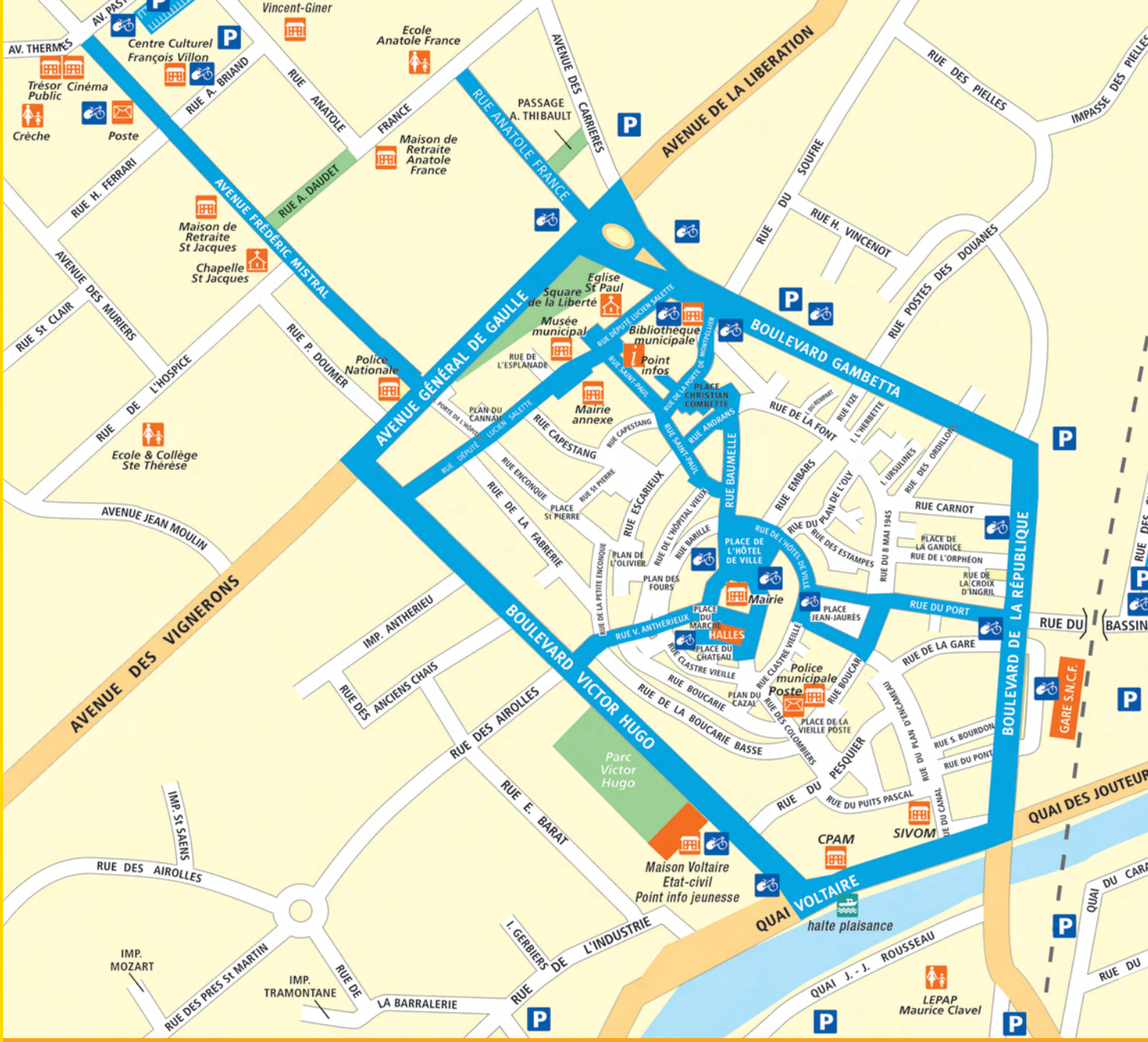

La zone bleue : parking salle de l'Aire • parking Pasteur • av. Frédéric-Mistral • av. Général -de-Gaulle • bd de la République • bd Victor-Hugo • Quai Voltaire • bas rue Anatole-France • bd Gambetta • rue député Lucien-Salette • rue Andrans • rue Baumelle • place de l'Hôtel de Ville • place du marché • place du château • rue Victor-Anthérieu • rue de l'Hôtel de Ville • place Jean-Jaurès • rue du Port • rue Porte de Montpellier • place Combettes **Dans le quartier de La Peyrade :** haut av. Célestin-Arnaud • rue Michel-Clerc • bas av. du Maréchal-Juin • haut av. de la Victoire

Dans toutes les autres rues, le stationnement se fait sans disque.
Les parkings de proximité restent également libres et gratuits : plan du bassin (136 places) • quai de Caramus (50 places) • Jean-Jacques Rousseau (53 places) • aire des loisirs (1000 places) • ancienne gare de marchandise (254 places) • rue du soufre (35 places) • ancien cimetière (29 places) • ancienne caserne des pompiers (70 places) • rue Joseph-Perrier (53 places) • place Gabriel-Péri à La Peyrade (55 places)…